

D'un autre côté, il ne faut pas que le condamné puisse trouver dans le châtement même une existence plus assurée, une quiétude plus grande que le malheureux obligé de chercher sa vie au sein de la société; il ne faut pas que ce dernier, comparant ses privations, ses haillons et sa misère avec la vie matérielle si largement faite au condamné, puisse en être réduit à envier son sort (1).

Il y a un grand écueil à éviter; car pour l'homme en proie à la faim, le mot *honneur* n'est qu'une amère dérision, et lorsque, demandant le pain par le crime, on le lui fait retentir à l'oreille, il vous sourit avec amertume, ou blasphème contre l'ordre social: j'en appelle à cet des *Voleurs* de l'ancien agent de police Vidocq les lignes suivantes: « détenus, les voleurs de profession sont plus » souples, plus actifs, plus industriels que les autres; ils » savent mieux se soumettre aux exigences des individus » auxquels ils sont soumis. Aussi ce sont eux qui obtien- » nent tous les privilèges et quelquefois même toutes les » grâces. » (V. T. 2. p. 236.)

(1) Depuis plusieurs années le régime des prisons s'est amélioré; la moyenne des peines prononcées devient de plus en plus moindre en gravité et en durée, et cependant les méfaits sont doublés. Se pourrait-il que la philanthropie fût trop en avance avec le crime?